

## Réunion publique du Conseil consultatif de quartier «Courcelles-Wagram»

Le 5 mars 2015

Thèmes :

### LA PROPRETÉ et LE BUDGET PARTICIPATIF

A la tribune :

**Catherine DUMAS**, Conseillère de Paris, ancienne sénatrice et déléguée du Maire pour le Conseil Consultatif de Quartier Courcelles-Wagram

**Cécile FRATTAROLI**, Conseillère d'arrondissement déléguée aux Affaires Scolaires

**Jean-Louis VINCENT**, Conseiller d'arrondissement délégué à la Solidarité, au Lien social et intergénérationnel

**Olivier RAYNALT**, Chef de la Division territoriale du 17<sup>ème</sup>, Direction de la propreté et de l'eau

**Thierry MALGERARD**, Chef de secteur, Direction de la Propreté et de l'Eau

\*\*\*

**Catherine DUMAS** introduit la réunion par des remerciements à l'attention des intervenants et des nombreuses personnes présentes.

**Olivier RAYNALT** présente l'organisation des services de la propreté de la Ville de Paris.

Pour tout Paris, et pour la gestion de la propreté et des collectes, ce sont des prestations continues 7j/7, 24h/24. Plus de 6 000 personnes sont affectées à la Propreté de Paris (éboueurs, conducteurs, encadrants, inspecteurs de salubrité...).

Pour le 17<sup>ème</sup>, près de 370 personnes, polyvalentes, affectées à la propreté comme aux collectes :

325 éboueurs par roulement tous les jours de 6h à 20h (sauf le 1<sup>er</sup> mai) ;

45 encadrants et services supports.

52 engins quotidiennement (régie et entreprises privées)

Selon les arrondissements, la collecte des déchets ménagers à Paris est effectuée par la Ville ou bien par des entreprises privées. Celle du 17<sup>ème</sup> arrondissement est entièrement assurée par la régie publique. Les missions de propreté (balayage, lavage) sont exclusivement réalisées par les services municipaux.

Les différences collectes :

- La collecte des **bacs verts** a lieu tous les jours (y compris dimanche et jours fériés) de 6h à 12h. Il y a plus de 17 000 bacs verts dans le 17<sup>ème</sup>. L'incinérateur se situe à Saint Ouen (au bord de la Seine).
- La collecte des **bacs jaunes** a lieu les mardis et vendredis de 6h à 12h. Si les bacs sont refusés suite à un mauvais tri, ils sont à présenter le lendemain avec les bacs verts. Il existe plus de 8 000 bacs jaunes dans le 17<sup>ème</sup>. La plateforme de revalorisation se situe à Gennevilliers ce qui impose des délais de route pour aller vider et effectuer l'aller/retour (entre 1h et 2h selon les conditions de circulation).
- La collecte du verre - **bacs blancs** - a lieu spécifiquement les lundis après-midi. Il y a plus de 5 000 bacs blancs. Si certains immeubles ne disposent pas de bacs blancs, vous avez la possibilité de déposer vos pots, bouteilles ou bocaux (sans bouchons ni couvercles) dans des colonnes à verre les plus proches de chez vous. Il existe 51 colonnes à verre (en surface et enterrées) dans le 17<sup>ème</sup>. Les colonnes enterrées améliorent le cadre de vie des Parisiens et atténuent bien entendu les nuisances sonores. La collecte est, pour des raisons techniques, entièrement effectuée par une entreprise privée car les bennes sont très particulières et nécessitent un matériel spécifique.

La collecte du verre usager est l'une des plus belles initiatives en matière de respect de l'environnement puisque le verre est recyclable à pratiquement 99 % et indéfiniment.

Les **corbeilles** (2 000 dans le 17<sup>ème</sup>) de la voie publique sont vidées tous les jours, voire 2 fois par jour.

L'enlèvement des **encombrants**, est gratuit et se fait dans la demi-journée. Il suffit de prendre RDV au 3975 (*Prix d'un appel local et temps d'attente gratuit*). Ce service est efficace, unique en Europe, et malgré tout, sur les 250 dépôts collectés, chaque jour, dans le 17<sup>ème</sup>, la moitié sont encore des dépôts sauvages.

**L'Eco-Point mobile** est un nouveau service en expérimentation dans le 17<sup>ème</sup>. Il permet la collecte de petits encombrants et déchets « complexes » des particuliers (piles, radios, ampoules, pots de peinture, déchets électriques et électroniques, vêtements...).

Depuis l'extension de la loi de lutte contre le tabagisme aux cafés, restaurants et boîtes de nuit, on note une présence croissante de **mégots de cigarettes** sur les trottoirs et dans les caniveaux. Les mégots sur les voies publiques peuvent être limités par des solutions simples et appropriées, telles que la pose de cendriers sur pied ou muraux – avec exonération des droits de voirie : pour en savoir davantage cliquez sur le lien suivant [Limitez les mégots](#)

Depuis 2013, il existe un nouveau dispositif « **Dans ma Rue** » qui permet de signaler les anomalies constatées dans la rue via une application mobile ou un formulaire en ligne. Retrouvez l'application mobile en cliquant sur le lien suivant "[Dans ma rue](#)"

L'enlèvement des graffitis, le nettoyage des marchés alimentaires, le salage, le déneigement des chaussées et la mise en place des panneaux électoraux relèvent également des missions Propreté de la Ville de Paris.

A Paris, les missions propreté (balayage, lavage) sont systématiquement réalisées par les services municipaux, en régie directe et l'organisation relève de la Direction de la Propreté et de l'Eau.

Le programme d'intervention, ou « plan propreté », est défini par rapport aux moyens disponibles et surtout en rapport avec le renouvellement constaté des souillures, rue par rue, tronçon par tronçon.

Le balayage se fait en général 2 fois par semaine mais peut être fait dans certaines rues tous les matins et après-midi par exemple rue Bayen et Poncelet (marchés).

Le lavage se fait 1 fois minimum par semaine dans toutes les rues.

1 500 procès-verbaux ont été dressés en 2014 par 4 inspecteurs en civil de la Direction de la Propreté et de l'Eau. 180 PV concernaient les déjections canines.

\*\*\*

Madame Catherine DUMAS informe le public qu'une marche éducative « propreté » est prévue le samedi 7 mars en présence de Madame le Maire, de quelques membres du bureau de son Conseil de Quartier, d'un éducateur canin et d'un chien. Elle invite les personnes présentes à se joindre à eux. Cette marche organisée par les membres du bureau a pour but de sensibiliser les propriétaires de chiens aux règles urbaines et

éducatives, d'encourager les maîtres à adopter une attitude civique et responsable. Cette sortie sera l'occasion d'aller à la rencontre des riverains et d'établir un dialogue.

\*\*\*

Pour répondre aux questions des habitants, les intervenants ont apporté les précisions suivantes :

- Lorsque la Direction de la Propreté et de l'Eau reçoit des signalements d'**épaves** (scooters, vélos...) ceux-ci sont transmis à la Police. Ensemble, en général une fois par mois, ils font le tour des adresses signalées. La DPE seule ne peut intervenir car ces épaves doivent être reconnues et validées comme étant « épaves ».
- Des **sacs pour déjections canines** étaient mis, gratuitement, à la disposition des propriétaires de chiens. Lorsque les distributeurs de sacs étaient réapprovisionnés, certaines personnes ne se contentaient pas d'en prendre un ou deux mais vidaient le distributeur d'où la suppression, pour des raisons logistiques et financières, de ce dispositif.
- Malheureusement, à ce jour, il n'y a pas de suite favorable et concrète concernant une interdiction de distribution, d'affichage, de diffusion... de prospectus, flyers et publicité qui polluent la voie publique hormis certains sites touristiques comme par exemple Les Champs Élysées où là la distribution est interdite.
- Les demandes de containers doivent être adressées à la :  
Direction de la Propreté et de l'Eau  
Division du 17<sup>ème</sup>  
7, rue Maleville – 75017 PARIS  
Tél : 01 45 61 57 17
- L'horaire matinal de passage des collectes, dès 6h00, engendre des nuisances sonores. Certains riverains s'en plaignent et souhaiteraient que les tournées puissent être retardées. Il est très difficile voire impossible de le faire car cela entraînerait d'autres nuisances, des problèmes de circulation (embouteillages), de livraison des magasins... Monsieur RAYNALT étudiera la possibilité éventuelle de modifier le parcours mais l'horaire ne peut absolument pas changer. Il faut savoir que la propreté dispose de 24 bennes (petites, moyennes et grandes) et tout est calculé en fonction de la largeur des rues et de bien d'autres problématiques.
- Des **mégots de cigarettes** jonchent le trottoir devant l'école hôtelière rue Médéric. L'installation de 8 corbeilles prévues à cet effet devant l'école n'a rien changé puisque de nombreux étudiants jettent malgré tout leur mégot par terre. Madame DUMAS et Madame KUSTER avaient déjà signalé ce problème aux deux responsables de cette école. Madame DUMAS va ré intervenir plus fermement auprès de la direction de cette école. Monsieur RAYNALT va demander à l'équipe de verbalisation de passer plus fréquemment. Cette infraction est déjà passible d'une amende de 35 €, elle pourrait désormais atteindre les 68 €.  
Un 2<sup>ème</sup> problème a été signalé devant l'école. Des **cartons et déchets divers et variés** débordent des bennes mises à la disposition de l'école. Madame DUMAS souhaite organiser très prochainement une rencontre avec le Proviseur, Monsieur RAYNALT et des riverains, pour trouver une solution aux deux problèmes récurrents.
- **L'opération « Paris fais toi belle »** est prévue le 23 mai. Les Parisiens pourront découvrir sur le terrain le travail quotidien des personnels de la propreté. Ils pourront ainsi mieux se rendre compte de ce que sont les métiers de la propreté.
- Des panneaux mobiles seront installés rue Jadin pour sensibiliser et inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines de leur animal. En effet, les trottoirs de cette rue sont quotidiennement souillés.

### **Vos interlocuteurs propreté 17<sup>e</sup>**

Tél. 39 75 (*Prix d'un appel local et temps d'attente gratuit*) ou 01 45 61 57 17

### **Pour l'enlèvement gratuit d'objets encombrants**

Tél. 39 75 ou <http://encombrants.paris.fr>

### **Pour signaler des problèmes de nuisances ou de propreté dans les parcs et jardins ou équipements sportifs :**

Tél. unique : 39 75

### **Pour déposer piles, radios, ampoules, pots de peinture, déchets électriques et électroniques, vêtements...**

Eco-Point mobile : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de chaque mois au 170, rue Cardinet

\*\*\*

## **LE BUDGET PARTICIPATIF**

Les parisiens peuvent proposer jusqu'au 15 mars leurs idées de projet pour leur arrondissement ou tout Paris sur [www.idee.paris.fr](http://www.idee.paris.fr).

Le budget participatif lancé en juillet 2014 par la Maire de Paris est une nouvelle initiative démocratique à l'échelle parisienne. Chaque citoyen de notre ville, sans condition d'âge ou de nationalité, peut se prononcer désormais directement sur l'affectation de 5 % du budget d'investissement de la Ville.

La première édition du budget participatif s'est déroulée du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2014. Ce sont près de 41 000 votants qui ont pu sélectionner leurs projets préférés parmi une liste de quinze propositions.

Pour la nouvelle édition, les habitants, à titre individuel ou au nom d'un collectif, peuvent proposer directement des idées pour Paris et pour l'arrondissement de leur choix.

Pour le 17<sup>ème</sup>, l'enveloppe consacrée au Budget Participatif 2015 s'élève à 3,12 millions d'€ (abondement mairie centrale compris).

Nous avons jusqu'au 15 mars pour poster nos projets sur la plateforme « Madame la Maire, j'ai une idée ».

Quatre projets retenus par notre Conseil de Quartier vont être postés sur la plateforme :

1. L'angle de la rue Poncelet et de la rue des Renaudes est un endroit très sale et peu esthétique. On y trouve de nombreux déchets, notamment au niveau du mur pignon du 29 rue Poncelet mais surtout derrière le muret entourant l'immeuble de la Poste. Ces débris proviennent en particulier des personnes qui s'y installent pour manger et boire, sans ramasser leurs résidus. De plus les cendriers installés à l'entrée de l'immeuble sont peu esthétiques et peu souvent vidés, ce qui entraîne un grand nombre de mégots laissés par terre. Pour rendre ce lieu un peu plus attrayant, nous souhaitons réaménager ce pied d'immeuble. Nous proposons dans un premier temps la suppression du muret, ce qui permettrait de gagner un peu d'espace et d'y établir un parking motos. Si cette démarche est impossible, nous demandons dans un second temps la végétalisation de cet espace. Des plantes murales peuvent être installées sur le mur pignon tandis que le muret serait transformé en jardinière et l'espace vide comblé par des fleurs.
2. Les conteneurs de tri sélectif parisien sont inesthétiques. Dans le quartier Courcelles-Wagram, nous souhaitons les remplacer par des conteneurs plus neutres, « habillés » à l'aide d'un motif ou d'une matière spécifique comme c'est le cas dans d'autres régions de France.
3. Le trottoir de la rue Poncelet est aujourd'hui trop étroit par rapport à la fréquentation piétonne de la rue. On y trouve en effet des poussettes, qui ont besoin de place, et des personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer. La largeur du trottoir étant trop étroite, il est très difficile pour les gens de se croiser. De plus, les stationnements motos et automobiles devant les supermarchés renforcent la difficulté de croisement et bloquent à la fois des passants mais également les clients entrant et sortant

des magasins. Afin de faciliter les croisements piétons – poussettes, nous proposons donc d'agrandir le trottoir en déplaçant les emplacements réservés aux motos.

4. Aujourd'hui, la rue Poncelet est divisée en deux parties : une partie piétonne et maraichère, bien éclairée et agréable (jusqu'au numéro 12) et une deuxième partie mal entretenue et plutôt sinistre, surtout la nuit. La deuxième partie de la rue Poncelet connaît en effet un grand manque d'éclairage qui renforce le sentiment d'insécurité la nuit. Il est temps de faire disparaître la division de la rue Poncelet, en commençant par installer de nouveaux lampadaires.

Vous avez la possibilité de commenter et de soutenir les projets qui vous intéressent. Si vous avez d'autres idées vous pouvez bien entendu en poster sur la plateforme.

Après le 15 mars et jusqu'en mai les services techniques de la mairie de Paris étudieront la faisabilité des projets. Le vote aura lieu en septembre sur [budgetparticipatif.paris.fr](http://budgetparticipatif.paris.fr) ou sur bulletin papier.

\*\*\*